PROCES-VERBAL
COMITE DE DIRECTION réunion plénière
En visioconférence
31 Janvier 2022
Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres élus présents :
Mesdames Christine AUBERE, Valérie COLIN, Joëlle MONLOUIS, Ghislaine YESLI KERRAD
Messieurs Ahmed BOUAJAJ, Philippe COUCHOUX, Bruno FOUCHET, Gilbert MATHIEU, Christian PORNIN, Rosan ROYAN, Simon VEISSIERE, Daniel VOISIN

Membres de droit présents :
Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président du District de la SEINE-ET-MARNE), Jean-Pierre MEURILLON (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE), Claude DELFORGE (Président du District du VAL-D'OISE)

Assistent :
Madame Sophie GERMAIN (Directrice Générale)
Messieurs Mori PAYE (Vice-président du District de la SEINE-SAINT-DENIS), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

Absents :
Madame Marie-Christine TERRONI (excusée), Messieurs Paolo DE CARVALHO (excusé), Nasser GAMMOUDI (excusé)

Le Comité,
Informé du décès de la mère d'Eric POULAT, C.T.R.A. de la Ligue,
Lui adresse ses sincères condoléances et l'assure de tout son soutien dans cette épreuve.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 06 DECEMBRE 2021

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.
Le Comité adopte à la majorité le procès-verbal de sa réunion plénière du 06 Décembre 2021 (1 vote CONTRE).

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Au 28.01.2022, la Ligue enregistre 279 561 licences contre 272 932 licences au 31.01.2019, étant rappelé que la saison 2018/2019 est la saison du record du nombre de licenciés (280 423 licences).
A date, le nombre de licences enregistrées est également supérieur à celui de la fin de saison 2019/2020 (271 923 licences), dernière saison « pleine » au niveau des licences.
Il est par ailleurs relevé que depuis le 06.12.2021, date de la dernière réunion plénière du Comité, la Ligue a enregistré 12 970 licences supplémentaires dont 4 371 dans le Football d'Animation (Filles et Garçons), soit 34% des licences enregistrées depuis le 06.12.2021.

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance à l'aide de différents tableaux de :
. La répartition et l'évolution des licences enregistrées par District ;
. La répartition et l'évolution des licences enregistrées par catégorie (Football Libre Masculin, Football Libre Féminin, Football Diversifié, etc.).

LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

Informations générales

* Informations nationales
Le Comité est informé des principaux points abordés lors des réunions suivantes :
. Comité Exécutif du 27.01.2022
. Bureau Exécutif de la L.F.A. du 19.01.2022
. Réunion des Directeurs de Ligues du 26.01.2022

* Retour sur l'Assemblée Générale Extraordinaire dématérialisée de la Ligue
Il est préalablement rappelé que le quorum n'ayant pas été atteint, l'Assemblée Générale du 06 Novembre 2021 n'avait pas pu délibérer sur les propositions de modifications aux Statuts figurant à l'ordre du jour. Il a donc été organisé une Assemblée Générale dématérialisée du 14 Décembre 2021 à 08h00 au 17 Décembre 2021 à 08h00.
Le Comité prend ensuite connaissance de différentes données chiffrées concernant (i) la participation des clubs et (ii) les résultats des votes.
Sur la participation des clubs, il est observé que malgré un format très souple, celle-ci est faible ; 37% des clubs composant l'Assemblée se sont connectés (360 délégués représentant 365 clubs), les délégués connectés représentant 6 053 voix, soit 50,31% des voix composant l'Assemblée.
Sur les résultats des votes, il est relevé que les deux résolutions soumises au vote ont été adoptées à une large majorité :
. 82,41% pour la proposition visant à permettre à un délégué de représenter une autre association en plus de la sienne lors d'une AG dématérialisée,
. 85,58% pour la proposition de répartition des compétences entre l'Assemblée Générale et le Comité de Direction.

Assemblée Générale Extraordinaire dématérialisée : application de l'amende pour absence à l'Assemblée Générale (article 12.5 des Statuts de la Ligue)
Le Comité,
Après avoir rappelé que conformément aux dispositions de l'article 12.5 des Statuts de la Ligue, une amende, proportionnelle au nombre de voix, est infligée aux clubs non représentés lors de l'Assemblée Générale,
Tenant compte de la situation des clubs absents à l'Assemblée Générale dématérialisée mais présents à l'Assemblée Générale du 06 Novembre 2021, lesquels clubs ne sont donc pas responsables de la nécessité de tenir une « deuxième » Assemblée Générale,

Décide, à l'unanimité, pour cette Assemblée Générale dématérialisée du 14 au 17 Décembre 2021, de ne faire application des dispositions de l'article 12.5 susvisé qu'aux seuls clubs qui auront été absents lors des deux Assemblées Générales.

* Point sur les Finales des Coupes Régionales
Les tirages des Coupes Régionales Seniors et Jeunes Masculins se tiendront au plus tard dans le courant de la semaine 8. Sous réserve des conditions sanitaires, ces tirages seront organisés en présentiel au siège du Crédit Mutuel.
Pour ce qui concerne les tirages des Coupes Régionales Seniors et Jeunes féminines, ceux-ci auront lieu entre le 28 Mars et le 8 Avril selon des modalités organisationnelles restant à définir avec le Crédit Mutuel.
Le Comité prend enfin connaissance des candidatures, reçues à ce jour, pour l'accueil de Finales Régionales. La désignation des lieux des Finales interviendra ultérieurement, notamment après la traditionnelle visite de faisabilité sur le(s) site(s) candidat(s).

* Point sur le Championnat Futsal Féminin
Le Comité est informé du démarrage, à compter de la semaine du 07 au 13 Février 2022, de la phase 2 du Championnat Futsal Féminin 2021/2022 ; cette phase 2 est composée de 2 niveaux (Elite et Espoir) et permettra, à l'issue de la présente saison, de composer une pyramide pour le futur Championnat Futsal Féminin.

* Tournoi Efoot – ECUP F.F.F.
La F.F.F. lance un tournoi national efoot dénommé « eCup FFF » ; à l'instar de la formule utilisée pour le tournoi « Draft eFoot » organisé les saisons précédentes, ce nouveau tournoi comprendra des phases départementales puis régionales avant la phase nationale.
A des fins d'organisation de la phase régionale, les Districts sont invités à faire connaître à la Ligue leur intention de participer ou non à ce tournoi efoot au plus tard le 07 Février prochain, la clôture des inscriptions au niveau national devant intervenir pour le 14 Février.

* Information réunion des référents Covid Ligue / Districts
Une réunion de coordination des Référents COVID Ligue et Districts aura lieu le Vendredi 04 Février prochain en visioconférence ; cette réunion sera animée par A. BOUAJAJ et P. COUCHOUX et permettra de (i) échanger sur les évolutions du protocole de reprise des compétitions et leurs conséquences sur la gestion de nos compétitions, (ii) uniformiser les pratiques sur le territoire (traitement des demandes de report de matchs, etc.).

* Point de situation SI Ligue / Districts
Mme GERMAIN fait un point de situation à la suite de la position exprimée par la Direction des Systèmes d'Information de la F.F.F. quant au traitement (i) des demandes formulées en direct par les Districts, et (ii) des problèmes informatiques rencontrées tant au niveau de la Ligue que des Districts, en l'absence de Correspondant Régional Informatique (dont le recrutement est en cours).

* Réorganisation IR2F – Formations modulaires des éducateurs
Lors des réunions de début de saison entre les Présidents de la Ligue et des Districts d'une part, et les référents « formation » administratifs et techniques d'autre part, il a été dressé le bilan de la première saison de fonctionnement de la régionalisation « complète » de la formation. Les constats ainsi effectués ont permis de relever que ce nouveau mode de fonctionnement, souhaité par l'Institut de Formation du Football (ci-après I.F.F.) de la F.F.F., n'est pas efficient sur notre territoire (notamment au niveau de la qualité du service rendu aux clubs) et ce, eu égard à sa spécificité.
Dès lors, la Ligue, via l'IR2F, seule habilitée à gérer la formation, s'est attachée à proposer à l'I.F.F. un modèle hybride de régionalisation de la formation modulaire des éducateurs. Tenant compte de la particularité du territoire francilien, l'I.F.F. a donné un avis favorable à notre Ligue pour la mise en place d'un modèle spécifique quant à l'organisation administrative et

comptable de ces formations modulaires des éducateurs, cette nouvelle organisation permettant aux Districts de retrouver un rôle proactif dans la gestion de ces formations dans le respect de la certification QUALIOPI.
Le Comité valide la mise en place de cette nouvelle organisation des formations modulaires d'éducateurs pour les sessions se déroulant à compter du mois de Mars 2022, étant précisé que changement s'accompagne d'une formation des référents Ligue et Districts.

* Projet de refonte de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education
Le Comité,
Après avoir entendu les explications de son Secrétaire Général,
Entérine à l'unanimité le projet de refonte de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education (cf. Annexe1), lequel projet (i) vise à redéfinir son organisation et ses missions afin de revenir au plus près de son esprit originel et de replacer le curseur sur l'éducatif, et (ii) prévoit notamment la création d'une Commission Permanente, animée par le Secrétaire Général, et des Pôles suivants :
. Pôle Prévention & Médiation, piloté par Philippe COUCHOUX
. Pôle Accompagnement des Clubs, piloté par François CHARRASSE
. Pôle Education, Citoyenneté & Prospective, piloté par Joëlle MONLOUIS.

* Fonds PSG
Il est préalablement rappelé que dans le cadre du partenariat entre la Ligue et le PSG signé en Novembre 2020, il est convenu d'un Fonds d'aide du PSG au football amateur francilien. Pour la saison 2020/2021, ce Fonds s'était traduit par le versement d'une aide de 1€ par licencié de moins de 18 ans.
Pour la présente saison, il est prévu un Fonds d'aide de 150 K€ dont le choix du versement est laissé à l'appréciation de la Ligue (manifestation, reversement sur licences, etc.).
Sur proposition de son Président, le Comité décide de reconduire l'aide au titre du Fonds PSG sous la forme d'un reversement dont les modalités restent à définir.
Il est par ailleurs précisé qu'au-delà de ce Fonds, ce partenariat entre la Ligue et le PSG comprend un panel d'actions menées en commun notamment sur les sujets de la formation, de la détection et du partage d'expériences.
Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de ce partenariat, il est demandé aux Districts de bien vouloir laisser accès aux staffs du PSG dans le cadre des opérations de détection qui, pour mémoire, sont de la prérogative de la Ligue.

* Trophées Philippe Séguin
Le jury de sélection des « Trophées Philippe Séguin du Fondaction du Football » s'est réuni le Mercredi 19 Janvier dernier pour désigner les clubs amateurs lauréats de la 14ème édition ; ainsi, le FC PLESSIS ROBINSON (District des HAUTS-DE-SEINE) s'est vu attribuer le prix « Education et Citoyenneté ».

* Mouvements dans les clubs

Annulation d'inactivité
Le Comité,
Vu la situation du club suivant, revient sur sa décision du 06.12.2021 et annule la mise en inactivité du club pour la saison 2021-2022 :
Club Libre
553 040 – SAINT CYR F.C. (91)

Cessation définitive d'activité
Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité du club suivant :
Club Libre
553 877 - ASSOCIATION FRANCO PORTUGAISE DE PUTEAUX (92)

Inactivités totales pour la saison 2021-2022 – 1ère saison

Le Comité,
Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club en non-activité est celui qui ne s'engage pas en compétition officielle, ou qui est déclaré tel par la Ligue régionale, pour un autre motif. […]* »
Vu la situation des clubs suivants (non-engagement pour la saison 2021/2022),
Prononce, sous réserve des sommes dues, leur inactivité (1ère saison) :

Clubs Libres
532 138 - LA VERRIERE FC (78)
560 707 - BOSS TON FOOT (94)
564 139 - FOOT FRANCE GB (94)
560 607 - ASSOCIATION SARCELLES JEUN'ESPOIR (95)
564 216 - BAYERN BARBECUE CLUB (75)
582 764 - OLYMPIQUE DES SOURDS DE CHENNEVIERES (94)

Clubs Foot Entreprise
690 704 - APSAP CHI CRETEIL (94)

Clubs Futsal
560 469 - NOISY TOUS UNI (93)
560 601 - ALLIANCE REVES D'ENFANCE ACADEMY (78)
560 706 - CONSTRUCTEURS CFM DU BTP (78)

Clubs Foot Loisir
853 550 - LOKOMOTIVE DES 2 GARES (75)
860 962 - A.F.C. LONGNES (78)

Radiations pour non-paiement des sommes dues

Le Comité,
Vu l'article 3 des Statuts de la F.F.F., lequel dispose que : « *La qualité de membre de la Fédération se perd par la démission ou la radiation, dans le respect des droits de la défense, pour non-paiement des sommes exigibles […] prononcée par le Comité Directeur de la Ligue régionale […]* »,
Vu la situation des clubs suivants,
Prononce leur radiation pour non-paiement des sommes dues :

Club Foot Entreprise
616 027 – FIPS FOOTBALL (93)

Club Foot Loisir
850 272 – IENA SPORT (75)

Radiation suite à 2 saisons d'inactivité d'inactivité

Le Comité,
Vu l'article 42.1 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club demeuré deux saisons consécutives sans activité officielle est automatiquement radié.* »,
Vu la situation des clubs suivants,
Prononce leur radiation :
500 591 - VILLENEUVOIS CHEMINOTS (94)

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Réunions de coordination technique

. Le 07.12.2021 : déplacement de la formation BEF au centre du PSG
. Le 08.12.2021 : certification CFCT « projet » CDTAP Essonne
. Le 10.12.2021 : certification CFTC « formation » CTDAP Essonne
. Le 10.12.2021 : réunion DTN féminin – CTR DAP par visioconférence
. Le 11.12.2021 : formation continue des intervenant FMS à Colombes
. Le 14.12.2021 : certification CFCT « formation » CTDAP Seine St Denis
. Le 16.12.2021 : certification CFCT « projet » CTDAP Seine St Denis
. Le 04.01.2022 : réunion IRFF – Districts
. Du 04 au 06.01.2022 : séminaire FFF « foot à l'école » par visioconférence
. Le 07.01.2022 : réunion du critérium U12 régional par visioconférence
. Le 13.01.2022 : réunion de coordination DTN – DTR par visioconférence
. Le 14.01.2022 : réunion Ulrich RAME PSG féminin – DTR à Bougival
. Les 11 et 12.01.2022 : séminaire DTN - CTR formation par visioconférence (réforme du BMF)
. Le 18.01.2022 : réunion LPIFF - PSG par visioconférence
. Le 21.01.2022 : réunion CTR PPF – DTN par visioconférence (rassemblement Inter Ligues 2022)
. Le 24.01.2022 : coordination DTR – CTR à Morfondé
. Le 25.01.2022 : réunion DTN par visioconférence (expérimentation U16-U7)
. Le 25.01.2022 : réunion IRFF – Districts par visioconférence

* La formation des éducateurs

- Formations modulaires

. District PARISIEN

U17-U19 - Module 15-18 ans	Du 20.12.2021	au 21.12.2021
SEN - Module Seniors	Du 22.12.2021	au 23.12.2021

. District des YVELINES

U9 - Module 7-8 ans	Du 09.12.2021	au 10.12.2021
U17-U19 - Module 15-18 ans	Du 13.12.2021	au 14.12.2021

. District de l'ESSONNE

U15 - Module 13-14 ans	Du 09.12.2021	au 10.12.2021
U11 - Module 9-10 ans	Du 02.12.2021	au 03.12.2021
U6-U7 - Module 5-6 ans	Du 18.12.2021	au 18.12.2021
U9 - Module 7-8 ans	Du 17.01.2022	au 18.01.2022
U17-U19 - Module 15-18 ans	Du 24.01.2022	au 25.01.2022
U13 - Module 11-12 ans	Du 31.01.2022	au 01.02.2022

. District des HAUTS-DE-SEINE

U9 - Module 7-8 ans	Du 06.12.2021	au 07.12.2021
U17-U19 - Module 15-18 ans	Du 02.12.2021	au 03.12.2021

. District de la SEINE-SAINT-DENIS

U11 - Module 9-10 ans	Du 13.12.2021	au 14.12.2021
U13 - Module 11-12 ans	Du 09.12.2021	au 10.12.2021
U17-U19 - Module 15-18 ans	Du 02.12.2021	au 03.12.2021
SEN - Module Seniors	Du 06.01.2022	au 07.01.2022
U17-U19 - Module 15-18 ans	Du 13.01.2022	au 14.01.2022
U15 - Module 13-14 ans	Du 27.01.2022	au 28.01.2022
U9 - Module 7-8 ans	Du 31.01.2022	au 01.02.2022

. District du VAL DE MARNE

U13 - Module 11-12 ans	Du 02.12.2021	au 03.12.2021

U15 - Module 13-14 ans	Du 13.12.2021	au 14.12.2021
Futsal Base -Module initiation	Du 09.12.2021	au 10.12.2021
U9 - Module 7-8 ans	Du 06.01.2022	au 07.01.2022
U11 - Module 9-10 ans	Du 13.01.2022	au 14.01.2022
U13 - Module 11-12 ans	Du 20.01.2022	au 21.01.2022
U15 - Module 13-14 ans	Du 27.01.2022	au 28.01.2022
U17-U19 - Module 15-18 ans	Du 24.01.2022	au 25.01.2022

. District du VAL-D'OISE

U9 - Module 7-8 ans – Féminin	Du 09.12.2021	au 10.12.2021
U15 - Module 13-14 ans	Du 16.12.2021	au 17.12.2021
SEN - Module Seniors	Du 06.12.2021	au 07.12.2021
U9 - Module 7-8 ans	Du 06.01.2022	au 07.01.2022
U11 - Module 9-10 ans	Du 17.01.2022	au 18.01.2022

- Certifications Fédérales
District de la SEINE-SAINT-DENIS : Certification Fédérale 1 le 07.12.2021
District du VAL DE MARNE : Certification Fédérale 1 le 04.12.2021

Soit un total de :
Nombre de sessions modulaires : 30 / Nombre de stagiaires inscrits : 586
Nombre de sessions certificatives : 2 / Nombre de stagiaires inscrits : 36

- Formations Professionnelles

Brevet de Moniteur de Football en apprentissage
. Du 29.11 03.12.2021 : semaine 4 pour la promotion n°1
. Du 06 au 10.12.2021 : semaine 4 pour la promotion n°2
. Du 13 au 17.122021 : semaine 4 pour la promotion n°3
. Du 03 au 07.01.2022 : semaine 5 pour la promotion n°1
. Du 10 au 14.01.2022 : semaine 5 pour la promotion n°2
. Du 24 au 28.01.2022 : semaine 5 pour la promotion n°3

Brevet de Moniteur de Football « Classique »

BMF Sécurité	Du 03.01.2022 au 04.01. 2022
BMF Arbitrage	Du 06.01. 2022 au 07.01. 2022
BMF Module U18	Du 06.01. 2022 au 07.01. 2022
BMF Arbitrage	Du 10.01. 2022 au 11.01. 2022
BMF Arbitrage	Du 13.01. 2022 au 14.01. 2022
BMF Sécurité	Du 13.01. 2022 au 14.01. 2022
BMF Module Seniors	Du 13.01. 2022 au 14.01. 2022
BMF Module U18	Du 17.01. 2022 au 18.01. 2022
BMF Module Seniors	Du 20.01. 2022 au 21.01. 2022
BMF Arbitrage	Du 27.01. 2022 au 28.01. 2022
BMF Sécurité	Du 27.01. 2022 au 28.01. 2022

Brevet d'Entraineur de Football (BEF)
. Du 06 au 10.12.2021 : semaine 3 pour la promotion n°1
. Du 13 au 17.12.2021 : semaine 3 pour les promotions n°2 et 3
. Du 03 au 07.01.2022 : semaine 4 pour la promotion n°1
. Du 17 au 21.01.2022 : semaine 4 pour les promotions n°2 et 3

- Formation professionnelle continue

. Les 10 et 11.01.2022 : session de formation continue sur la thématique « Le responsable technique de club »
. Les 25 au 26.01.2022 : session de formation continue sur la thématique « Entrainement attaquants – gardiens de buts »

* Le Parcours de Performance Fédéral

Pour la catégorie U15 F
. Brassage régional le Mercredi 08 Décembre 2021 à Morfondé (47 joueuses présentes / 21 clubs représentés)
. Stage régional le Samedi 18 Décembre 2021 à Morfondé (37 joueuses présentes / 18 clubs représentés)

Pour la catégorie U15
. Brassage régional le Samedi 18 Décembre 2021 à Morfondé
- Matin – groupe « élite » : 42 joueurs présents / 20 clubs représentés
- Après-midi – groupe « avenir » : 32 joueurs présents / 24 clubs représentés

Pour la catégorie U16
. Brassage régional le Mercredi 15 Décembre 2021 (40 joueurs présents / 25 clubs représentés)
. Match de préparation le Mercredi 26 Janvier 2022 à Morfondé contr les U17 Nationaux de l'US TORCY PVM (2 buts partout)

Pour la catégorie U15 Futsal
. Rassemblements Inter Districts :
- Le 04.12.2021 à Sevran :
Seine St Denis / Seine et Marne : 3 – 5
- Le 11.12.2021 à Attainville :
PARIS / VAL-D'OISE : 5 – 3
PARIS / HAUTS-DE-SEINE : 4 – 1
VAL D'OISE / HAUTS-DE-SEINE : 4 –2

Pour la catégorie U18 Futsal
. Rassemblements Inter Districts :
- Le 11.12.2021 aux Lilas :
SEINE-SAINT-DENIS / SEINE-ET-MARNE : 1 – 0
SEINE-SAINT-DENIS / VAL DE MARNE : 2 – 1
SEINE-ET-MARNE / VAL DE MARNE : 0 – 1
- Le 18.12.2021 à Clichy-sur-Seine :
HAUTS-DE-SEINE / VAL-D'OISE : 0 – 3
PARIS / VAL-D'OISE : 3 – 4
HAUTS-DE-SEINE / PARIS : 3 – 4

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

* La Formation Initiale à l'Arbitrage (FIA)

- FIA Futsal
Ligue (2ème session)
Les 18 et 19.12.2021 à Saint-Ouen (club support : SAINT OUEN FUTSAL ACADEMY) - 18 participants

- FIA Foot à 11
Toutes les sessions de formation programmées au mois de Janvier 2022 ont été reportées par suite de la crise sanitaire et de l'impossibilité de les organiser en distanciel.

- District PARISIEN
Session 2
Les 8-9-15-16 Janvier 2022 au siège du District - *Reporté*

- District de SEINE-ET-MARNE
Session 3
Les 8-9-15-16 Janvier 2022 au siège du District (Montry) - *Reporté*

- District de l'ESSONNE
Session 3
Les 8-9-15-16 Janvier 2022 au siège du District - *Reporté*

- District des HAUTS-DE-SEINE
Session 4
Les 8-9-15-16 Janvier 2022 au Stade de La Plaine (Clamart) et siège du District - *Reporté*

- District de la SEINE-SAINT-DENIS
Session 3
Les 14-15-16-18 Janvier 2022 au Parc des sport de Marville et siège du District - *Reporté*

* Animation du module Arbitrage du Brevet de Moniteur de Football
. Les 09 et 10.12.2021 : session 3 (en présentiel)
. Les 06 et 07.01.2022 : session 4 (format hybride)
. Les 10 et 11.01.2022 : session 5 (en distanciel)
. Les 13 et 14.01.2022 : session 6 (en distanciel)
. Les 27 et 28.01.2022 : session 7 (en distanciel)

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS (REGLEMENT DU RELEVE ARRETE AU 31.12.2021)

Le Comité,
Pris connaissance de l'état des paiements du relevé arrêté au 31 Décembre 2021,
Considérant que conformément aux dispositions de l'article 3.6 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F., l'appel à cotisations au titre du relevé arrêté au 31 Décembre 2021, comprenant notamment le solde de la quote-part licences, a été envoyé aux clubs par mail « Notifoot » le 07 Janvier 2022, étant précisé qu'une information quant à l'édition de ce relevé figurait dans l'espace FOOTCLUBS,
Considérant que conformément aux dispositions de l'article susvisé, le règlement de ce relevé devait être effectué au plus tard le 28 Janvier 2022, soit dans les 20 jours suivant l'appel à cotisations,
Considérant qu'à l'échéance de paiement susvisé, le Comité observe que certains clubs n'ont toujours pas régularisé leur situation financière, ni pris contact avec la Ligue,
Considérant qu'il convient de rappeler que :
. Le calendrier de versement des cotisations, et notamment de la quote-part licences, a été modifié, au début de la saison 2013/2014, à la demande des clubs et afin de répondre à la nécessité d'un règlement échelonné des licences en fonction de la trésorerie des clubs,
. Tenant compte du contexte sanitaire, le Comité a décidé de décaler l'appel à cotisations au titre de la 1ère quote-part licences de début Juin à la fin du mois de Juillet 2021, avec une échéance de règlement décalée au 15 Septembre 2021, étant précisé que les rétrocessions

décidées par le Comité de céans, lors de sa réunion du 07 Juin 2021, ont été déduites de cet appel à cotisations,
Considérant dès lors que dans un souci d'équité, les dispositions réglementaires en cas de non-règlement des sommes dues à l'échéance de paiement fixée doivent être mises en œuvre à l'encontre des clubs concernés,
Par ces motifs et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
En application des dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.,
Dit qu'à défaut de règlement du relevé arrêté au 31 Décembre 2021 au plus tard le Jeudi 10 Février 2022 (étant précisé que ce nouveau délai de paiement ne concerne pas les sommes qui seraient encore dues au titre de la ou des quotes-parts licences et/ou du relevé de Droits de Changement de Club), la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans des clubs débiteurs seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière.
Pour les clubs n'ayant engagé que des équipes de jeunes, la sanction est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.
Dans le cas où le club concerné est inactif au titre de la présente saison, il est précisé que conformément aux dispositions de l'article 3 des Statuts de la F.F.F., le défaut de règlement du relevé arrêté au 31 Décembre 2021 entraîne la radiation du club.

Une copie de la présente décision et de la liste des clubs concernés sera transmise aux Districts franciliens pour application sur les compétitions départementales.

POINT SUR L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES (ARTICLE 11.3 DU REGLEMENT SPORTIF GENERAL DE LA LIGUE)

Le Comité fait un point des sanctions financières appliquées aux clubs qui se sont trouvés en infraction vis-à-vis des obligations d'encadrement technique des équipes.
Tenant compte des difficultés post-COVID rencontrées par les clubs tant dans le recrutement des éducateurs que dans la saisie des demandes de licence « Educateur », le Comité décide à l'unanimité de ne faire application de la sanction financière qu'à compter de la 3ème journée aux clubs qui ont été en infraction avec les dispositions relatives à l'encadrement technique des équipes.

QUESTIONS DIVERSES

J. SANDJAK
. Nomination de M. Claude DEVILLE-CAVELLIN en qualité de membre de la Commission Fédérale des Nouvelles Pratiques.
. Opération « 10 000 Ballons » : livraison à venir des dotations dans les Districts.
. Organisation des remises « Solidarité Club », « Top Futsal », « Foot Féminin c'est déjà un but » à Morfondé.
. Retour sur la qualification historique du FC VERSAILLES 78 pour les quarts de finale de la Coupe de France, laquelle qualification met en lumière le football amateur francilien.
Le Comité adresse au club ses chaleureuses félicitations pour ce parcours exceptionnel.

M. PAYE
. Retour sur la qualification du FC BOBIGNY BBG pour les huitièmes de finale de la Coupe GAMBARDELLA.
. Date de reprise des formations en présentiel.

Il est précisé que les formations devraient reprendre en présentiel à compter du mois de Mars 2022.

C. PORNIN
. Souligne l'importante activité à venir pour le tutorat qui est actuellement suspendu.

C. AUBERE
. Retour sur les travaux de la Commission Fédérale de Féminisation.

G. YESLI KERRAD
. Donne des nouvelles de l'état de santé du Docteur PETITOT.
Le Comité lui souhaite un prompt et complet rétablissement.

P. COUCHOUX
. Retour sur les travaux de la Commission Fédérale Futsal (lancement d'une enquête Futsal dans les territoires / mise en place de contrats fédéraux dans le Futsal).

C. LAQUERRIERE
. Fait un point des effectifs délégués (30) ; les nombreuses indisponibilités vont conduire la Commission à recruter d'autres délégués.

R. ROYAN
. Retour sur la Permanence Téléphonique Week-end.

P. SURMON
. Point sur le recrutement du CTD – PPF.
. Retour sur la qualification de PARIS 13 ATLETICO pour les huitièmes de finale de la Coupe GAMBARDELLA.

JP MEURILLON
. Retour sur la qualification du FC VERSAILLES 78 pour les quarts de finale de la Coupe de France.

F. CHARRASSE
. Retour sur les travaux de la Commission Fédérale de Féminisation.
. Renouvellement du partenariat avec le Crédit Mutuel.
. Retour sur les travaux du Comité Directeur du District lors du séminaire des 18 et 19 Janvier 2022.

C. DEVILLE-CAVELLIN
. Report des réunions de secteur en raison de la situation sanitaire.
. Contrôle URSSAF le 19 Mars prochain.

C. DELFORGE
. Retour sur le parcours du RC ARGENTEUIL en Coupe GAMBARDELLA (élimination en seizièmes de finale).
. Rassemblement des Instituts Médico-Educatifs le 15 Février prochain.

D. TURCK
. Signature d'une convention de partenariat avec le Crédit Mutuel.
. Retour sur le décès d'Antoine DALLA CIECA, ancien joueur professionnel et ancien membre du District.
. Renforcement de l'équipe administrative suite à la nouvelle organisation de la formation.
. Projet d'intervention au sein d'Instituts Médico-Educatifs.

A. BOUAJAJ
. Retour sur le parcours des clubs franciliens dans les différentes Coupes Nationales.

Le Président	**Le Secrétaire Général**
Jamel SANDJAK	**Ahmed BOUAJAJ**